

FORUM EUROCITOYEN 21 SEPTEMBRE 2013

Votre Europe, votre avenir ! à VOUS la parole

Espace Ouest-France, 38 rue du Pré-Botté Rennes

« Mobilité et emploi des jeunes en Europe »

avec Jean-Luc PRIGENT, Directeur de cabinet de Antoine GODBERT de l'agence Europe Education Formation France (2e2f). www.europe-education-formation.fr

L'agence s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne '[Développer une croissance intelligente, durable et inclusive](http://www.europe-education-formation.fr/docs/plaquette-2011-hd.pdf)' où l'éducation et la formation joue un rôle clé. <http://www.europe-education-formation.fr/docs/plaquette-2011-hd.pdf> .

L'agence 2e2f anime ou participe à de nombreux groupes de travail. Ces groupes formulent des réflexions et recommandations, qui permettent une meilleure utilisation des programmes et dispositifs européens d'éducation et de formation tout au long de la vie et prépare le programme Erasmus +. L'agence Europe-Education-Formation France est mandatée par la Commission européenne depuis 1995 pour assurer la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires.

Synthèse du débat

Cet atelier a brossé un panorama des possibilités de mobilités et des outils mis à la disposition du jeune citoyen, en considérant entre autres le nouveau programme Erasmus +, Horizons 2020.

Merci à M. Jean-Luc Prigent, directeur du cabinet d'Antoine Godbert de l'Agence Europe Education Formation France (2e2f) et aux participants pour la richesse du débat, des échanges, le partage de leurs expériences, l'animation de cet atelier.

Les deux minutes imparties pour transmettre le contenu de cet atelier aux élus, ont permis de rassembler les idées sous trois thématiques. Les voici donc regroupées avec les recommandations et propositions, telles qu'elles ont été présentées aux parlementaires présents.

En matière de communication :

- ✓ **Il conviendrait de mieux faire connaître les programmes européens consacrés aux jeunes**
- ✓ **Il semblerait qu'il y ait défaillance de l'information auprès du réseau éducatif, qui est le principal prescripteur**

Faire part de ces possibilités de mobilité est difficile sans l'accord et les moyens de L'Éducation Nationale, l'éducation demeurant de la responsabilité des États.

Des intervention ont lieu au niveau de ESEN (École Supérieure de L'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; organisme de la fonction publique française constituée sous forme d'un service à compétence, formation du personnel de direction)

- ✓ **Mieux faire connaître la base EURES**
Plate-forme qui propose des emploi et des stages, portail européen sur la mobilité de l'emploi Pôle emploi/EURES bénéficie d'un programme européen.
- ✓ **Lancer des études statistiques sur les résultats de la politique européenne en matière d'emploi dans les banlieues**
à partir de 2013, les demandeurs d'emploi basculent dans le fonds social européen FSE géré par la région.

En matière de formation :

- ✓ **Encourager la Recherche et le Développement entre les Universités et les entreprises**
- ✓ **Se doter de moyens d'accompagnement pour ramener vers l'emploi des populations coupées du monde du travail**
Faire en sorte que ceux qui bénéficient des programmes de formation ne soient pas systématiquement ceux qui sont déjà les plus/mieux formés.
- ✓ **L'école devrait donner plus de compétences**
Comblent le temps de la journée, non...ou s'ouvrir sur un autre monde, la place de l'éducation informelle
- ✓ **Sortir la formation de la spécialisation professionnelle**
Malgré la formation tout au long de la vie, manque de connaissance pour ajuster au milieu du travail ; on est plutôt dans une attitude de défense, aller vers un décloisonnement dans un monde globalisé.
- ✓ **Maintenir la polyvalence de l'enseignement**
- ✓ **Assurer des besoins de formation à destination de la plate-forme Euro-méditerranée**

En matière de mobilité :

- ✓ **Résoudre le problème de l'équivalence des diplômes**
Après avoir lancé des programmes d'éducation, ne pas se trouver confronté à une impossibilité de travailler dans certains pays ; éviter le cloisonnement professionnel ; est-ce qu'il est prévu une harmonisation avec les législations ?
Comment maintenir la dynamique Erasmus, dans le prolongement du monde du travail ?
- ✓ **Prendre garde à la fuite de compétences** (M. Prigent rappelle cependant qu'actuellement à peine 2% d'européens ne travaillent pas dans leur pays.)
Exemple de la jeunesse espagnole qui part en Allemagne
Problèmes de précarité si un travailleur doit « suivre » son emploi dans un État moins avancé socialement etc. Inversement, risque (d'où des limitations provisoires mises à la libre circulation..) de voir arriver en masse des travailleurs dans des États plus favorisés.
- ✓ **Encourager la mobilité « un certain temps, » qui apporte assurance, ouverture et une chance de plus de trouver un emploi**
L'expérience développe la confiance en soi, et apporte un « plus » à un CV.
Quelle réinsertion en entreprise, pour des gens qui partent en mobilité ?

et pour conclure souhaitons des éclaircissements sur la « garantie jeunesse »

(la garantie jeunesse vise à accélérer et à améliorer la prise en charge des 18-25 ans sortis du système scolaire et sans ressources d'une initiative déclinée dans plusieurs pays de l'UE, conformément au souhait exprimé [en février 2013 par les ministres du Travail](#).)

En vous remerciant de m'avoir associée à cet échange,
Muriel BELLIER, rapporteur, membre de l'**AEDE**, Association Européenne de l'Éducation France <http://WWW.aede-france.org> contact@aede-france.org

La contribution de l' AEDE à une éducation citoyenne européenne :

Communication : partenariat avec l'éducation nationale ; coordonner et diffuser le projet européen ELICIT

Information : partage de ressources et outils en ligne, publications

Développement : membre du réseau des développeurs de l'agence 2e2f ; agréé « association éducative complémentaire de l'enseignement pouvant intervenir dans les collèges et lycée ; Elicit, Une éducation européenne de qualité <http://www.elicitizen.eu>